



Axe majeur de la politique de la Fédération Française de Motocyclisme, la sensibilisation de l'ensemble des pratiquants commence par celle de ses propres licenciés. Qu'il soit sportif averti ou simple pratiquant de loisirs, officiel ou dirigeant, éducateur ou assistant pilote, chaque adhérent est destinataire de messages de sensibilisation à réception de sa licence annuelle et des documents d'accompagnement. Ainsi les 100 000 adhérents à la FFM et les 64 000 licenciés sont invités à adopter et faire adopter un comportement respectueux de la nature et des autres usagers.

• La campagne "Je roule nature"

Au-delà de ce premier acte, la principale action de sensibilisation tient à la campagne "Je roule nature". En effet, une campagne annuelle vise à sensibiliser tous les adeptes des pratiques vertes moto ou quad qu'ils soient licenciés ou non. Cette campagne les incite à rouler avec la bonne attitude (respecter la nature, l'environnement et les autres), à rouler dans la légalité (utiliser des chemins autorisés, respecter le code de

la route et être assuré), enfin à rouler en toute sécurité (adopter une conduite adaptée, ne jamais partir seul et s'équiper de matériel de première nécessité). Associée à un jeu concours, cette campagne menée depuis 2004, a été déclinée sur différents supports : 45000 prospectus diffusés, 15000 affiches distribuées, 55000 autocollants, 2000 tee-shirts et des insertions dans la presse spécialisée (450000 exemplaires de magazine).



IDÉES-CONSEILS

Pratiquant, faites vous l'écho de la campagne "Je roule nature". Dirigeant, relayez la campagne "Je roule nature" au cours de vos manifestations "grand public" en utilisant les supports proposés par la Fédération.

L'avenir des pratiques vertes passe par un enga-

gement collectif et individuel, alors n'hésitez pas à promouvoir la Carte Guidon Vert en toutes occasions. Dirigeant, proposez cette carte à vos adhérents non licenciés et mieux encore faites participer votre club à la diffusion de la Carte Guidon Vert en devenant point de vente.



• La "Carte Guidon Vert"

Dans la continuité de la campagne "Je roule nature", la Fédération a créé la "Carte Guidon Vert". Il s'agit d'une nouvelle forme d'adhésion à la FFM qui offre la possibilité aux adeptes des pratiques vertes de formaliser leur engagement à respecter l'environnement et à adopter un comportement irréprochable.

La "Carte Guidon Vert" est également un moyen de renforcer la représentativité des pratiquants verts en particulier lorsqu'ils ne sont pas en possession d'une licence fédérale.

Une protection juridique est attachée à "la Carte Guidon Vert", pour tout recours lié à la pratique de la moto verte ou du quad.

Avec l'envoi d'informations utiles à la pratique verte (guide des bonnes pratiques, lettre d'information notamment en matière juridique, ...), les adhérents reçoivent un pack d'éléments promotionnels et peuvent bénéficier d'offres privilégiées chez plus de 400 partenaires (hôtels, concessionnaires, accessoiristes, etc.).

"La Carte Guidon Vert" est proposée à un tarif modique de 12 € pour une durée d'un an.

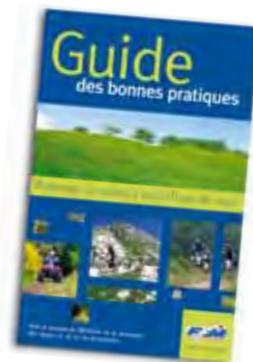


Préservez la nature,

les pratiquants

• Le "Guide de bonnes pratiques"

Basé sur une déclinaison des thèmes de la campagne "Je roule nature", le Guide des bonnes pratiques propose des recommandations opérationnelles utiles aux pratiquants. Réalisé dans un format facilement transportable et utilisable, résistant en milieu humide, il peut être emporté en toute occasion. Ainsi, il renforce les actions de sensibilisation des pratiquants. Le Guide des bonnes pratiques est intégré au pack "Carte Guidon Vert".



• Formation des jeunes pratiquants

Les jeunes pratiquants et les nouveaux licenciés sont également sensibilisés par l'intermédiaire du Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM) et sa préparation. En effet, dans le cadre de sa rénovation et de la constitution de nouveaux questionnaires, une partie "protection de l'environnement" a été intégrée à ce

dispositif d'évaluation des niveaux de pratique, ouvrant l'accès aux licences sportives.

Prochamment, une mallette pédagogique sera constituée et mise à la disposition des éducateurs sportifs en particulier dans les moto-clubs éducatifs et les écoles labellisées par la Fédération.

• Formation de l'encadrement



Pour répondre aux besoins des professionnels organisant des balades en quad, la Fédération s'est lancée dans la création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) "Guide quad", en collaboration avec le Syndicat National des Professionnels du Quad et de la Motoneige (SNPQM). Il s'agit de former les professionnels du secteur qui, au-delà de l'obligation qui s'impose à eux d'être titulaires d'un diplôme ou certificat reconnu par l'Etat, peuvent sensibiliser et transmettre à leurs clients les

règles de base des bonnes pratiques.

Dans le cadre de la formation des "guides quad" une semaine est consacrée à la valorisation du patrimoine naturel et "historique".

Parallèlement à cette démarche, un apport spécifique relatif à la sensibilisation des pratiquants a été ajouté à la formation des éducateurs brevetés fédéraux et d'État afin qu'ils relayent les valeurs défendues par la Fédération auprès des publics qu'ils auront l'occasion d'encadrer et de former.



IDÉES-CONSEILS



Sensibilisez les organisateurs de balades ou randonnées en moto ou en quad, professionnels ou non, pour qu'ils adoptent et fassent adopter un comportement respectueux. Si nécessaire, orientez-les vers les services de la Fédération pour qu'ils suivent une formation.



c'est l'affaire de tous